

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2416>



Boycott du CA au lycée de Sens

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: jeudi 7 février 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après réunion en assemblée générale et devant les conditions catastrophiques dans lesquelles se prépare la rentrée 2008, la décision a été prise de boycotter le CA du lycée qui devait entériner la répartition des moyens.

Les élus enseignants, soutenus par la FCPE, ont lu la déclaration suivante avant de quitter la salle :

Les enseignants élus au Conseil d'Administration du Lycée Catherine et Raymond Janot de Sens **refusent la dotation horaire globale** (DHG) imposée par le Rectorat pour la rentrée 2008.

Elle se traduit concrètement par la **suppression de 15 postes d'enseignants** (à temps complet ou à temps partiel) pour la rentrée prochaine et seulement 2 créations indispensables pour la poursuite de la section ST2S. Dans le même temps, **le recours aux heures supplémentaires explose** : preuve, si besoin était, que ces heures supplémentaires sont destructrices d'emploi.

La structure qui en découle ne répond pas à des critères pédagogiques mais à une **logique comptable d'économie budgétaire** : par exemple, sur cinq classes d'une même série, deux verront leurs effectifs limités pour éviter quelques dédoublements pendant que les autres seront chargées au maximum. Egalité des conditions d'étude ?

Si baisse du nombre d'élèves il y a, elle doit permettre **d'améliorer les conditions d'enseignement** : c'est pourquoi nous demandons le maintien des structures de l'an passé. Prenons l'exemple des classes de Seconde : 12 élèves en moins conduisent à la suppression d'une division, ce qui fera monter les effectifs à plus de 33 élèves par classe en moyenne. Le maintien de cette classe aurait permis de faire descendre cette moyenne à 31. Ce n'était pas beaucoup demander ... Apparemment si pour l'Education Nationale d'aujourd'hui !

Il semble par contre beaucoup plus facile à l'institution de balayer d'un revers de la main les difficultés que rencontrent les jeunes dans leurs études en stigmatisant ses enseignants « trop élitistes ! » ou les jeunes et leur familles « pas suffisamment ambitieux ! »

Nous avons là les conséquences immédiates de la politique gouvernementale : volonté de supprimer des postes d'enseignants, de faire supporter à ceux qui restent la charge de travail en heures supplémentaires, peu importe les conditions qui en résultent pour les élèves comme pour les personnels.

Nous **ne siégerons pas** au CA du 07/02/08 : nous ne pouvons nous contenter d'une instance qui fait office de simple chambre d'enregistrement.

Nous **refusons les suppressions de postes et de moyens prévues**, induites par la DHG, et nous **exigeons** la transformation des heures supplémentaires en emploi d'enseignants supplémentaires.